

[Texte]

between handling organizations before they meet on the SGTC.

Another problem with this body could be in undermining the powers of the grain transportation administrator. He would only be one of 21 men on the board.

However, my major concern deals with the method of payment of the \$651 million Crow benefit. If it is paid entirely to the railroads, the incentive for continued crop diversification or for livestock development will not be maximized. I feel that the better-than-normal grain movement achieved in recent years has been due to the recessionary effects that our economy has had on natural resources. When this recession lessens western Canada will have to be in a more sound economical position freight-wise or we will only move further towards the conditions of the late 1960s, poor grain prices coupled with poor grain movement.

The point is that the railroads must have sufficient funds to provide adequate freight in the future but these moneys must only be derived in a manner which will not minimize the marketing options of the prairie grain producers. We, as individuals and as co-operative organizations, should not be allowed to develop a selfish interest which would impede future development of our Prairie region.

Farmers must be allowed to maintain or to increase their present marketing options. This result will not be achieved under a pay-the-railroad bill.

No change in the Crow leaves us with the present unworkable alternative. The pay-the-railroad option is in the best interest of prairie pools as they handle the majority of the grain on the prairies. Some people believe that the best interest of the pools is the farmers' best interest. I do not always agree with this. I believe that their slogan of service at cost will cost me plenty if these elevator companies are allowed to keep their monopoly on grain handling that they will have with the payment to the railroads.

I have been a pool supporter for the past 15 years and a sub-district councillor for 10 of those years, but on this issue the pools do not express my viewpoint. They appear not to be concerned with creating or maintaining jobs in western Canada as long as they have a through-put through their facilities. Paying the railways helps elevators. This is their concern.

I do not feel that a payment to producers would jeopardize these companies as much as they presently believe. Basically grain would still move by rail, but producers wishing to grow special crops would not be penalized.

Also, I wish to see a viable livestock industry remain on the prairies as I annually sell feed grains to these local markets. However, I do not foresee a large increase in livestock numbers

[Traduction]

Une telle réduction exigerait une collaboration plus soutenue entre les organismes chargés de la manutention avant que ces derniers se présentent au CSTG.

Je m'inquiète aussi du fait que ce Comité pourrait rogner les pouvoirs de l'administrateur. En effet, ce dernier n'aurait qu'une voix dans un comité comptant 21 membres.

Toutefois, ce qui m'inquiète le plus, ce sont les modalités de paiement de la subvention du Nid-de-Corbeau. Si la subvention est entièrement versée aux chemins de fer, cela veut dire qu'on renonce à encourager davantage les agriculteurs à diversifier leurs cultures et à faire plus d'élevage. Je pense que le niveau du transport du grain qui a été supérieur à la moyenne dans les dernières années est attribuable aux effets de la récession sur nos ressources naturelles. Lorsque viendra la relance économique, il faudra que l'Ouest canadien dispose de meilleures conditions pour ce qui est du transport à défaut de quoi nous nous retrouverons dans la même situation que dans les années 60 où les prix étaient peu élevés et le transport médiocre.

Il faut donc que les chemins de fer aient des fonds suffisants pour offrir des services de transport convenables mais les fonds qui lui seront versés ne doivent pas miner les possibilités de vente des producteurs de grains des Prairies. Nous ne devons pas, en tant que particuliers ni en tant que coopératives, avoir le droit de poursuivre des objectifs égoïstes qui nuiront au développement des Prairies.

Les agriculteurs doivent être capables de conserver ou de multiplier leurs possibilités de vente. Un tel objectif ne peut être atteint avec un projet de loi dans le cadre duquel on subventionne les chemins de fer.

En conservant le tarif du Nid-de-Corbeau, on reste dans une impasse. La subvention aux chemins de fer sert les intérêts des pools des Prairies étant donné que c'est vers eux qu'est acheminé le gros des récoltes de céréales. Certaines personnes croient que les intérêts des pools correspondent aux intérêts des producteurs. Je ne suis pas toujours d'accord. Je considère que le fameux service au prix coûtant risque de me coûter très cher si les éleveurs conservent le monopole sur la manutention du grain, que leur garantit le versement de la subvention aux chemins de fer.

L'appuie les pools depuis quinze ans et je suis conseiller de sous-district depuis 10 ans. Mais à ce chapitre, je ne partage pas leur point de vue. Ils ne semblent pas se soucier de créer des emplois ni même de maintenir le niveau de l'emploi dans l'Ouest canadien. Ce qui les intéresse, c'est que le grain soit acheminé vers leurs installations. La subvention de fer aide les éleveurs. C'est ce qui leur importe.

Je ne crois pas qu'en versant une subvention aux producteurs, les compagnies se trouveraient en aussi mauvaise posture qu'elles veulent le faire croire. Le grain continuerait d'être transporté par chemin de fer mais les producteurs qui désirent s'adonner à des cultures spéciales ne seraient pas pénalisés.

En outre, je suis intéressé à ce qu'il continue d'y avoir des éleveurs dans les Prairies car je vends chaque année des céréales fourragères dans ces marchés locaux. Toutefois, je n'entrevois pas, dans l'immédiat, d'augmentation de la